

Mon expérience d'agent junior océanien à la Communauté du Pacifique

Sylvester Diake (Agent junior)¹

J'ai accepté le poste d'agent junior océanien (gestion et politiques halieutiques) au sein de la Communauté du Pacifique (CPS) au début février 2018. J'occupais jusque-là les fonctions de Responsable de l'aquaculture au ministère des Pêches et des Ressources marines des Îles Salomon.

Jamais je n'aurais imaginé que je travaillerais un jour à la CPS en tant qu'agent junior. Tout a commencé en 2017, lorsque l'appel à candidatures a été publié sur la liste de diffusion du ministère. J'ai réfléchi aux exigences du poste, à ses difficultés et à sa pertinence pour le développement de la pêche et de l'aquaculture aux Îles Salomon, sans oublier bien sûr ma carrière professionnelle. Après avoir envoyé ma candidature, j'ai été sélectionné pour un entretien et j'ai eu la très grande chance de me voir offrir le poste.

Le Programme des agents juniors océaniens est un dispositif de renforcement des capacités proposé par la CPS, par le biais de sa Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins. Il s'adresse aux jeunes cadres océaniens issus des services nationaux des pêches et de l'environnement ou d'organisations non gouvernementales intervenant dans le secteur des ressources marines ou de la pêche. Nommés pour 12 mois, les agents juniors peuvent renforcer leurs capacités dans le domaine de la pêche côtière et de l'aquaculture, notamment pour ce qui concerne la science, la gestion et les politiques halieutiques. Si leurs contrats sont semblables à ceux des autres agents de la CPS, ils bénéficient toutefois d'un accompagnement et d'un mentorat plus poussés, volets essentiels du renforcement des capacités.

Pour moi, cette expérience a été l'occasion de travailler avec une équipe de spécialistes et de professionnels de la région. Le Programme a notamment pour objectif de permettre aux agents juniors de contribuer à l'évolution de la gestion halieutique dans leurs pays respectifs à l'issue de leurs contrats.

En tant qu'agent junior, j'ai beaucoup appris sur la gestion et les politiques relatives à la pêche côtière et à l'aquaculture dans la région, au travers de multiples activités : mise à plat et formulation de politiques et de plans de gestion relatifs à la pêche côtière et à l'aquaculture ; mise en œuvre de consultations ; organisation et animation d'ateliers et de formations ; et visites dans les pays membres pour y étudier les modes de gestion des ressources halieutiques. La mise au point

du Plan national de gestion et de développement de l'aquaculture des Îles Salomon 2019–2024² et de la Stratégie nationale sur la biosécurité aquatique 2018–2023³ compte parmi mes plus importantes réalisations. J'ai travaillé sous la direction de spécialistes des politiques et de la biosécurité marine, du stade des consultations jusqu'à celui de la rédaction. Grâce à cette expérience, et à la supervision de la Section science et gestion halieutiques côtières de la CPS, je suis désormais mieux à même de reconnaître et de prendre en compte les grands enjeux de gestion et de développement, ainsi que les besoins et les aspirations des pays et de la région, et de déterminer les mesures qui s'imposent.

La difficile transposition des données scientifiques et économiques dans les politiques et les cadres de gestion halieutiques nationaux est l'un des obstacles majeurs à une bonne gestion. Il faut considérer la science, l'économie et la gestion comme des éléments complémentaires et indissociables. L'apport de conseils convaincants peut permettre d'obtenir le soutien politique requis pour influencer les stratégies publiques. Les plans de gestion sont axés sur la mise en œuvre de grands objectifs stratégiques, en particulier dans le secteur de la pêche. De nombreux facteurs jouent sur la gestion des pêcheries : législation, stratégie, influences politiques, fonctions et pouvoirs internes aux échelons national et infranational, systèmes traditionnels et coutumiers et hiérarchie sociale communautaire. Tous ces facteurs influent sur le mode de gestion de nos ressources halieutiques : cela a été pour moi une prise de conscience majeure.

Au cours de mon détachement de 12 mois, je suis parti en mission aux Îles Cook, aux Fidji, à Kiribati (îles de Tarawa et Kiritimati), en Nouvelle-Zélande et aux Îles Salomon avec les agents des sections



Pour la CPS, Sylvester accepte de bonne grâce de jouer les mannequins pour présenter le nouveau gilet des agents des pêches. (Crédit photo : Ian Freeman, CPS)

¹ Agent junior océanien (gestion et politiques halieutiques), CPS. Slydiake@fisheries.gov.sb

² <http://purl.org/spc/digilib/doc/mnvrz>

³ <http://purl.org/spc/digilib/doc/4zomz>

sciences et gestion halieutiques côtières et aquaculture. Ma participation avait un double objectif : 1) aider l'équipe à accomplir sa mission et 2) observer et apprendre. J'ai ainsi pu rencontrer d'autres Océaniens, comprendre leurs problèmes et leurs aspirations et découvrir leur culture et leur mode de vie. J'ai surtout pu constater l'importance de la pêche pour les populations et découvrir les différents systèmes de gestion pratiqués dans ces pays.

Le Programme des agents juniors océaniens m'a aussi permis de me construire un réseau à la CPS et au sein des services des pêches de la région. J'ai pu renforcer mes relations professionnelles en échangeant des idées, en correspondant avec des agents chargés de la pêche, en planifiant et en travaillant avec d'autres professionnels dans le domaine de la gestion de la pêche côtière et en participant à des formations (internes et externes). La création de ce réseau à tous les niveaux du secteur de la pêche a indéniablement amélioré ma capacité à partager l'information et à collaborer.

J'ai en outre fait partie du jury chargé des entretiens avec les candidats aux postes d'agent junior, expérience totalement inédite pour moi, et assez impressionnante, car je n'avais jamais pris part à ce type d'exercice auparavant. J'ai accepté de relever le défi et grâce aux conseils de mon supérieur, tout s'est très bien passé. Les connaissances et les compétences que j'ai ainsi acquises me seront utiles à l'avenir.

L'ambiance de travail de la CPS favorise l'apprentissage et la réalisation des objectifs. On n'est pas interrompu par les visites du public ou les demandes des décideurs politiques. Dans mon ministère, les visiteurs s'attendent à ce qu'on laisse tout en plan pour parler de leurs problèmes. La sérénité qui règne à la CPS m'a permis de mieux me concentrer sur mon travail et surtout de mener des recherches.

De plus, malgré leur charge de travail, les agents de la Section science et gestion halieutiques côtières sont très disponibles. Ils sont toujours très professionnels et prêts à donner des conseils ou des orientations, ou simplement à répondre à des questions. Pour moi, le Programme n'a qu'un seul point faible : je pensais que mes supérieurs auraient conscience de mes besoins et de mes difficultés. Or, tant que je ne leur demandais pas d'aide, ils pensaient que je n'avais aucun problème. Pour remédier à cette situation, j'ai inventorié les domaines où j'étais à l'aise et ceux où je devais m'améliorer et j'ai pris l'initiative de demander aux agents de la Section de m'aider là où j'en avais besoin.

Le Programme des agents juniors océaniens est une expérience des plus enrichissantes. Il m'a donné une chance unique d'approfondir mes connaissances et mes compétences relatives à la pêche et à l'aquaculture dans la région. J'envisage plus clairement mon avenir professionnel et me sens prêt à postuler à des postes plus élevés. Les encouragements et le soutien des agents de la Section m'incitent à continuer à progresser sur le plan professionnel à la fin de mon détachement.

Le Programme a eu un impact majeur sur mon activité de gestionnaire des ressources halieutiques et de l'aquaculture,

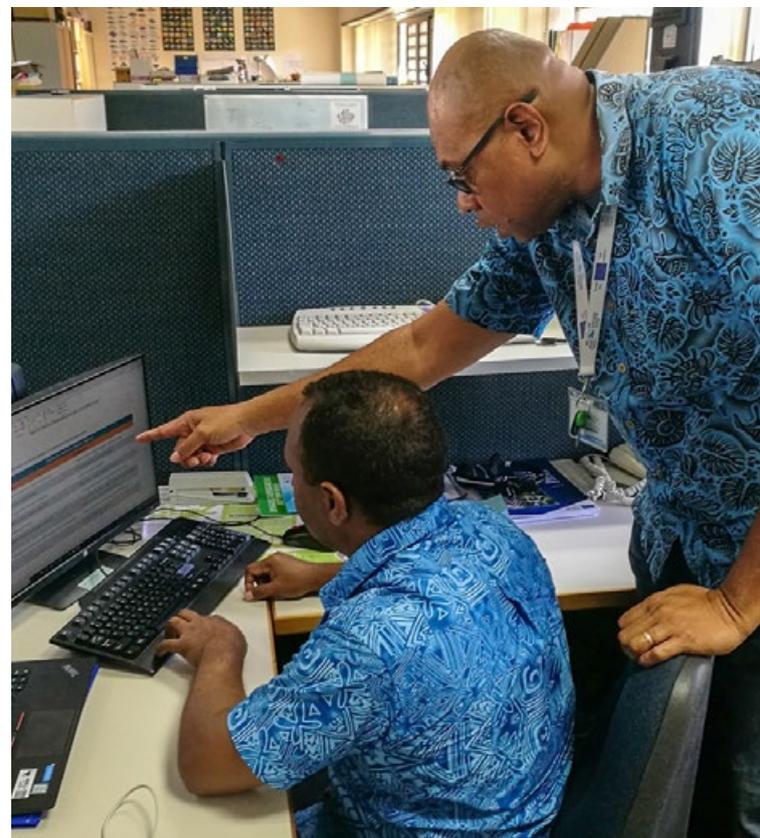
ainsi que sur ma perception de la gestion et du développement de la pêche côtière et de l'aquaculture aux échelons national et régional.

Fort de mon expérience réussie d'agent junior, je souhaite encourager les personnes motivées à profiter de cette chance, tout en formulant les recommandations suivantes à l'intention des futurs agents juniors océaniens et de la CPS.

J'encourage vivement la CPS à maintenir ce programme pour renforcer les capacités, les connaissances, les compétences et l'assurance des jeunes agents des services nationaux des pêches.

Quant à vous, jeunes professionnels de la région, je vous recommande :

- de sauter le pas et de vous porter candidats à un poste d'agent junior océanien ;
- de vous fixer des objectifs et de tout faire pour les atteindre ;
- de discuter de vos objectifs avec votre supérieur ;
- de renforcer vos capacités et de mettre vos acquis au service de la gestion halieutique dans votre pays et de votre progression professionnelle ; et
- de prendre de l'assurance pour briguer des postes de responsabilité.



Sylvester au travail sous la supervision de Jacob Raubani, Spécialiste des politiques de gestion des pêcheries côtières et de l'aquaculture à la CPS. (Crédit photo : Ariella D'Andrea, CPS)